



syndicat

interprofessionnel
de travailleuses et
travailleurs

Stop au harcèlement des personnes au chômage

Pour un moratoire sur les pénalités infligées par l'OCE !

Depuis le début de l'année, plus de 2'500 personnes se sont vues infliger une pénalité d'environ 10 jours de paie, soit environ la moitié d'un revenu mensuel !

L'Office cantonal de l'emploi reproche aux chômeur-euses de ne pas produire suffisamment de recherches d'emplois alors que l'économie tourne au ralenti et que certains secteurs sont fermés !

Jeudi 25 mars le Grand Conseil est saisi d'une Motion en urgence pour mettre fin à ces mesures iniques.

Participez au rassemblement pour d'accueillir les député-e-s et leur demander de voter l'urgence et la motion déposée.

**Rassemblement
jeudi 25 mars,
16h30**

Devant l'OMM (Rue Kazem Radjavi, derrière le bâtiment de l'OMM à l'Avenue de la Paix)

Soutenu par la CGAS, Action intermittence, le Syndicat suisse romand du spectacle, Unia, le SSP, Syna, l'ALCIP, etc.